

# Nouvelles du Directeur Général

Volume 11 ♦ Numéro 2

Août 2020

## *Pourquoi renouveler ses vœux à chaque année?*

Chers amis,

Au mois d'août, pour plusieurs d'entre nous, notamment aux districts des États-Unis et du Canada, c'est le moment du renouvellement de nos vœux et de nos engagements. Les 15 et 22 août, en particulier, aux fêtes de l'Assomption de la Vierge Marie et de son couronnement au ciel, sont des dates de choix pour renouveler notre alliance avec le Seigneur et avec l'Institut, sous l'égide et la protection de notre Mère du ciel.

*Pourquoi renouvelons-nous nos vœux et/ou nos engagements à chaque année?* Il me semble que c'est une question sur laquelle il est bon de se pencher pour mieux saisir le sens de ce que nous faisons et pour nous éviter d'embarquer machinalement dans ce geste.

D'abord, regardons ce qui se fait dans les autres instituts de vie consacrée en ce qui concerne la profession. Normalement, dans une communauté ou congrégation religieuse, après un temps de noviciat, le membre fait d'abord ses premiers vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance et les renouvelle à chaque année pendant cinq ans. À la sixième année, le membre qui a mûrement réfléchi, s'il est accepté dans cette communauté, peut faire sa *profession perpétuelle*. Après celle-ci, il n'y a nul besoin de renouveler ses vœux à chaque année, car ils ont été scellés et signés une fois pour toute, à moins que le membre désire les faire de manière symbolique, sans mesures officielles, à l'occasion, par exemple, d'un jubilé d'or ou d'argent.

Dans un institut séculier, la profession, quoique semblable dans son essence, se vit dans un contexte différent. Le membre d'un institut séculier vit sa consécration comprenant les trois conseils évangéliques dans le monde, là où il doit gérer les défis que cela représente au quotidien. Contrairement à un membre d'une communauté religieuse qui vit sa consécration, entouré de cette même communauté, le membre d'institut séculier vit seul sa consécration en plein monde avec moins de support concret immédiat, à part sa réunion d'équipe mensuelle. Le défi que cela représente est suffisant pour que le membre ait à se repositionner à chaque année devant ses engagements. Face aux nouveaux défis et aux nouveaux signes des temps qui pourraient émerger dans sa vie, est-ce que le membre est toujours prêt à continuer de vivre sa profession ou ses engagements? Comment va-t-il relever ces nouveaux défis? Comment va-t-il s'ajuster aux nouveaux signes des temps qui se présentent à lui et en assumer les responsabilités inhérentes?

De cette manière, en renouvelant ses vœux ou ses engagements annuellement, de manière officielle, le membre a l'occasion de se questionner sur ce qu'il a fait ou partagé avec l'Institut durant la dernière année et ce qu'il a l'intention d'accomplir au cours de l'année qui s'en vient. Cette prise de conscience ne peut que motiver davantage le membre dans son lien d'appartenance, ainsi que dans les réajustements

à apporter à sa profession ou à ses engagements pour prendre adéquatement les responsabilités qui s'en suivent.

### *Pensée du Père Parent*

« La fidélité est une qualité indispensable de notre alliance. La fidélité est à l'alliance ce que le cœur est à la vie... » (*Louis-Marie Parent omi*)

### *Nouvelles du DG*

J'aimerais féliciter les nouveaux prêtres issus de notre Institut, ceux qui ont été ordonnés jusqu'à maintenant en cette année 2020 : *M. l'abbé Laurent HECTOR* d'Haïti (le 18 janvier), *M. l'abbé Joy MUTHAPPAN* du Kerala en Inde (le 18 juin), *M. l'abbé Aloysius C. ANTONY MARIYATHAS* et *M. l'abbé Santhampillai JUDE RAVINDRAN* du Sri Lanka (le 30 juillet).

Réjouissons-nous pour ces nouveaux prêtres et prions pour eux et avec eux pour un ministère sacerdotal fructueux.

La prochaine réunion du Conseil central aura lieu les 3, 4 et 5 août prochains. Merci pour vos prières.

### *Anniversaires de naissance*

Le 5 août, *M. l'abbé Yvon Carpentier* du Canada, ancien directeur général, célébrera son anniversaire de naissance.

Le 8 août, *M. Guy Veer* du Canada, administrateur des successions, célébrera son anniversaire de naissance.

Le 8 août, *Mme Ynocencia Ozoria* de la République Dominicaine, actuelle conseillère comme membre associée au Conseil central, célébrera son anniversaire de naissance.

Le 19 août, *M. l'abbé Jomanas Eustache* d'Haïti, actuel conseiller au Conseil central, célébrera son anniversaire de naissance.

Le 26 août, *M. l'abbé François Hamel* du Canada, ancien directeur général, célébrera son anniversaire de naissance.

### *Anniversaires de mariage*

Le 20 août, *M. Juan SEVERINO* et *Mme Jenara DE SERA* de la République Dominicaine célébreront leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

### *Anniversaires de stabilité*

Le 12 août, *M. l'abbé Michael CRAIG* des États-Unis célébrera son 25<sup>e</sup> anniversaire.

Le 22 août, *Messieurs les abbés Pierre MAROIS, Roland POITRAS* et *Gilles POULIN* du Canada célébreront leur 50<sup>e</sup> anniversaire.

### *Anniversaires d'incorporation à l'Institut*

Le 12 août, *M. l'abbé Andrew P. MAYER* du Canada célébrera son 25<sup>e</sup> anniversaire.

Le 12 août, *M. Louis PAQUET* et *Mme Gisèle COUTURE* du Canada célébreront leur 25<sup>e</sup> anniversaire.

Je vous invite à prier pour ces personnes, ainsi que pour tous les membres qui célèbrent un quelconque anniversaire au mois d'août. Que Dieu continue de les bénir et de les accompagner dans leur cheminement de vie.

S. James Dunstan I.V.Dei  
Directeur général